

POSTDOCT

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

- Attestation de votre niveau d'études actuel : copie de votre diplôme de doctorat ;
- Attestation officielle justifiant des enseignements, stages ou recherches relatifs au projet postdoctoral (convention de stage, contrat postdoctoral ...), délivrée par l'organisme d'accueil) ;
- Le cas échéant, preuve de votre inscription dans une université, un établissement d'enseignement supérieur ou une grande école de la région parisienne pour l'année académique, ou à défaut copie de votre demande d'inscription ;
- Pour les boursiers : attestation de bourse ;
- Attestation de ressources ;
- Lettre de présentation & motivation adressée à la Directrice de la Fondation Biermans-Lapôtre ;
- Curriculum vitae ;
- Photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité ;
- 1 photo d'identité couleur;
- Copie du Règlement Commun de la CIUP et du règlement particulier datés et signés ;
- Copie de la carte européenne d'assurance-maladie en cours de validité (CEAM) ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile mentionnant que vous êtes couvert (**recommandée**)

La présente notification vaut accord définitif de notre part sous réserve que vous accomplissiez les formalités demandées. AUCUNE CONFIRMATION ULTERIEURE NE VOUS SERA ADRESSEE.

Toutefois, si vous ne pouvez fournir un document selon la date limite fixée, faites-le savoir par e-mail, et, envoyez-le dès que possible, sans rappel de notre part.

En complément du règlement intérieur et dans le cadre de notre maison rénovée, il ne peut être question d'emménager avec du mobilier complémentaire (étagères, fauteuils, etc.) ou avec des appareils électriques (halogènes, frigos, micro-ondes, etc.).

Je me dois aussi de vous signaler que notre maison est, chaque année, fermée au mois d'août et qu'il vous appartiendra, le cas échéant, de vous adresser à d'autres maisons de la Cité ou d'ailleurs, afin de trouver un hébergement pour cette période.